

# Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres

Paris, 7-8 juin 2023



## CONCLUSIONS POLITIQUES DE LA RCM DE 2023

# **Conclusions politiques de la RCM de 2023**

## ASSURER UN AVENIR RÉSILIENT : DES VALEURS COMMUNES ET DES PARTENARIATS MONDIAUX

À l'occasion de la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres de 2023, nous\* nous sommes assemblés sous la conduite du Royaume-Uni, qui assure la Présidence de la RCM, ainsi que du Costa Rica et de la Nouvelle-Zélande, qui en assurent la Vice-présidence, afin de débattre sur le thème « Assurer un avenir résilient : des valeurs communes et des partenariats mondiaux ».

1. **Notre communauté animée d'un même esprit reste engagée en faveur : des valeurs communes que sont les libertés individuelles, la démocratie, l'état de droit, la protection des droits humains, l'égalité des genres, la durabilité de l'environnement et la lutte contre les inégalités, conformément à notre Vision d'avenir de 2021, ainsi que de la diversité et de l'inclusion.** Nous nous engageons à renforcer l'ordre international fondé sur des règles, de manière à rétablir une croissance durable et inclusive ; à consolider notre résilience et notre sécurité économiques ; à dissuader la coercition économique et à y faire obstacle ; et à réagir aux autres menaces à la stabilité internationale, y compris celles qui pèsent sur la sécurité énergétique et alimentaire. Nous notons avec satisfaction la Déclaration sur la résilience et la sécurité économiques des chefs d'État et de gouvernement des pays du G7 publiée le 20 mai. Si la croissance économique mondiale s'est avérée plus résiliente que prévu au cours des derniers mois, les perspectives restent relativement sombres, et les risques d'évolution défavorable se sont accrus. La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine, l'inflation élevée et le durcissement rapide de la politique monétaire nécessaire pour contenir les tensions inflationnistes pèsent sur les perspectives de croissance. Nous restons foncièrement attachés aux politiques qui génèrent de la croissance, préservent la viabilité des finances publiques, assurent la stabilité des prix et favorisent l'inclusion sociale.
2. **Nous condamnons l'agression de la Russie contre l'Ukraine dans les termes les plus vigoureux. La guerre injustifiable et non provoquée menée par la Russie contre l'Ukraine constitue une violation flagrante du droit international et fait peser une menace sérieuse sur l'ordre international reposant sur des règles.** La guerre menée par la Russie a causé des souffrances à la population de l'Ukraine. Elle a bouleversé les chaînes d'approvisionnement mondiales, a sapé la reprise économique consécutive à la pandémie de COVID-19 et a nui à la sécurité énergétique et alimentaire de millions de personnes à travers le monde. Nous réaffirmons notre soutien au peuple et au gouvernement démocratiquement élu de l'Ukraine, et à la trajectoire choisie pour se rapprocher des normes et des valeurs communes de l'OCDE. Nous nous félicitons du lancement d'un Programme-pays de l'OCDE pour l'Ukraine, à l'appui du redressement et de la reconstruction du pays, ainsi que de la mise en place d'un Bureau de liaison OCDE-Ukraine à Kyiv, dans le cadre d'un dialogue initial d'adhésion. Nous continuons à collaborer avec les autorités ukrainiennes, et à travailler en coordination avec d'autres acteurs internationaux *via* la Plateforme multi-agences de coordination des donateurs, et attendons avec intérêt un résultat fructueux de la Conférence sur le redressement de l'Ukraine qui se tiendra à Londres les 21 et 22 juin.
3. **Nous réaffirmons l'importance du multilatéralisme et la nécessité de rester unis pour faire face aux défis d'ampleur mondiale et établir un dialogue au-delà de nos**

---

\* Ministres et représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, du Canada, du Chili, de la Colombie, de la Corée, du Costa Rica, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, du Pérou, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse, de la Türkiye et de l'Union européenne.

**Membres actuels afin de renforcer et de développer les partenariats mondiaux.**

Nous saluons les avancées accomplies dans le processus d'adhésion du Brésil, de la Bulgarie, de la Croatie, du Pérou et de la Roumanie. Nous poursuivons notre collaboration avec les Partenaires clés et les autres partenaires, notamment dans le cadre de nos Programmes régionaux et Programmes-pays, et de leur adhésion aux normes de l'OCDE. Nous nous félicitons de l'adoption d'un nouveau Cadre stratégique de l'OCDE pour la région indopacifique, qui met à profit notre solide coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et qui reconnaît la priorité stratégique et l'importance que revêt la région au regard de la croissance mondiale et des chaînes d'approvisionnement critiques, ainsi que pour les enjeux de portée mondiale que sont notamment le changement climatique et la transition numérique, en vue d'identifier les pays susceptibles de devenir Membres. En tirant parti de notre engagement auprès des pays d'Afrique, nous renforcerons la collaboration entre l'OCDE et ses partenaires dans des domaines d'intérêt mutuel et approfondirons nos initiatives conjointes visant à poursuivre un développement et une prospérité durables. Nous notons avec satisfaction les avancées accomplies au regard du Partenariat OCDE-Afrique et nous continuons d'œuvrer à sa réalisation.

4. **Nous attachons une grande valeur au rôle que joue l'OCDE dans la promotion d'échanges libres et équitables, de l'investissement et de la résilience des chaînes d'approvisionnement conformément à la nouvelle stratégie de l'OCDE sur les échanges, ainsi que dans la facilitation de la coopération internationale pour contrer les tentatives visant à fragiliser les systèmes économiques ouverts fondés sur l'économie de marché.** Nous apportons notre soutien au système commercial multilatéral fondé sur des règles, avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en son centre, et nous nous emploierons ensemble à mener une réforme ambitieuse de cette instance, y compris en débattant des moyens d'aboutir à un mécanisme complet et efficace de règlement des différends accessible à tous les Membres d'ici à 2024 et en renforçant la fonction de délibération pour faire face aux enjeux de la politique commerciale à l'échelle mondiale. Nous sommes déterminés à ce que la 13<sup>e</sup> Conférence ministérielle de l'OMC soit un succès. Nous nous engageons à instaurer des règles du jeu équitables à l'échelle mondiale ; à mettre en place des chaînes d'approvisionnement mondiales durables et diversifiées qui répondent aux besoins des citoyens du monde entier ; à éliminer les pratiques qui faussent le marché ; et à préserver les avantages de marchés ouverts et d'un système commercial international fondé sur des règles. Nous attachons de l'importance à la contribution des petites et moyennes entreprises à nos économies, et nous nous employons à ce que les politiques commerciales et d'investissement favorisent l'inclusivité et mobilisent le potentiel des femmes en tant que moteurs de la croissance économique. Nous continuerons de suivre les interdépendances commerciales afin de préserver la concurrence sur les marchés pour les chaînes d'approvisionnement critiques, en particulier celles nécessaires à la transition verte, notamment par le biais des travaux conduits par le Comité des échanges.
5. **Nous nous félicitons de l'ensemble des normes, nouvelles ou mises à jour, adoptées par l'OCDE à la présente Réunion du Conseil au niveau des Ministres et sommes attachés au rôle central que joue l'Organisation dans la définition de normes mondiales, en partenariat avec les parties prenantes concernées.** L'OCDE établit des normes de référence à l'échelle mondiale en matière de conduite responsable des entreprises (CRE) et nous nous félicitons de la Déclaration sur la promotion et le soutien à la CRE dans l'économie mondiale ainsi que de la Recommandation sur le rôle de l'État dans la promotion de la CRE. Nous nous félicitons de l'adoption des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la CRE, tels que mis à jour, en tant que norme internationale recommandée sur la CRE, et appelons l'OCDE à

continuer d'aider les Adhérents en facilitant la coopération, notamment en assurant le respect des droits humains et des normes internationales du travail, et en favorisant des résultats meilleurs pour les groupes à risque. Nous adoptons également les Principes révisés de gouvernance d'entreprise du G20 et de l'OCDE, qui contribuent à la résilience et à la durabilité de nos économies au sens large.

6. **Nous continuerons d'œuvrer ensemble à réformer le système fiscal international par la mise en œuvre rapide et efficace de la solution reposant sur deux piliers du Cadre inclusif de l'OCDE et du G20, qui vise à résoudre les défis fiscaux soulevés par la transformation numérique et la mondialisation de l'économie.** Dans le droit fil de la Feuille de route G20/OCDE de 2022 sur les pays en développement et la fiscalité internationale, nous sommes déterminés à intensifier les efforts de renforcement des capacités afin d'aider les pays en développement à mettre en œuvre rapidement la solution reposant sur deux piliers ainsi que les règles fiscales internationales en vigueur. Nous invitons l'OCDE à faire avancer les travaux visant à déterminer comment accroître de manière notable l'accès des pays en développement aux déclarations pays par pays et leur utilisation de ces dernières au cours des trois prochaines années, conformément aux objectifs et aux règles énoncés dans le rapport de 2015 sur l'Action 13 du BEPS. Nous saluons également le nouveau Cadre déclaratif applicable aux crypto-actifs en tant que norme internationale, et la révision de la Norme commune de déclaration. Nous invitons l'OCDE à examiner les domaines dans lesquels la transparence fiscale pourrait être encore améliorée, en collaborant avec les pays intéressés et d'autres parties prenantes.
7. **L'OCDE a un rôle vital à jouer dans l'exécution du principe de zéro émission nette à l'échelle de l'ensemble de l'économie.** Le rapport Zéro émission nette+ sur la résilience climatique et économique dans un monde en mutation met l'accent sur l'approche pluridisciplinaire suivie par l'OCDE et son rôle dans l'accompagnement des pays à l'appui d'une transition juste vers zéro émission nette. Il faut d'urgence prendre des mesures porteuses de transformations pour faire en sorte que l'objectif d'une hausse de la température moyenne mondiale limitée à 1.5 °C reste atteignable, et pour protéger les plus vulnérables des effets du changement climatique. Le récent rapport de synthèse du GIEC indique qu'il existe déjà des moyens réalisables, efficaces et peu coûteux de réduire les émissions et de s'adapter à l'évolution du climat. Nous appelons une nouvelle fois l'OCDE à contribuer à l'examen du soutien dommageable pour l'environnement dans tous les secteurs, et à fournir des analyses reposant sur des données concrètes de façon à soutenir les réformes. Nous nous félicitons de la mise en place du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (le Forum inclusif) et encourageons les pays, gros émetteurs inclus, à en devenir membres en nombre. Nous reconnaissons le rôle joué par l'AIE pour préparer un avenir sûr et durable pour tous sur le plan énergétique.
8. **Nous réaffirmons notre détermination à renforcer la mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment en donnant effet au Pacte de Glasgow pour le climat et au Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh, de même que nous attendons avec intérêt une COP28 ambitieuse et couronnée de succès.** Nous appelons toutes les Parties à la CCNUCC à s'employer collectivement à ce que les émissions mondiales atteignent leur point culminant dès que possible, au plus tard en 2025. Nous exhortons tous les pays – en particulier les principaux émetteurs – dont les objectifs de contributions déterminées au niveau national (CDN) pour 2030 ne sont pas encore alignés sur une trajectoire de réchauffement de 1.5°C de rehausser le niveau d'ambition de ces objectifs à l'horizon 2030 dès que possible et bien avant la COP28. Nous appelons toutes les Parties à accélérer l'élaboration, le déploiement et la diffusion des technologies, ainsi que l'adoption des politiques, nécessaires à la transition vers des systèmes énergétiques à faibles émissions, y compris en intensifiant rapidement le déploiement de systèmes de

production d'électricité propre et de mesures d'efficacité énergétique, en accroissant les efforts pour cesser progressivement de produire de l'électricité à partir de charbon sans dispositif d'atténuation et éliminer les subventions inefficaces aux combustibles fossiles, tout en apportant un soutien ciblé aux populations les plus pauvres et les plus vulnérables en fonction des contextes nationaux.

9. **Nous attendons avec intérêt les résultats ambitieux du premier Bilan mondial, notamment des engagements en faveur d'actions supplémentaires, y compris au cours de cette décennie cruciale.** Nous saluons la Déclaration sur des solutions transformatrices pour des systèmes agricoles et alimentaires durables, y compris les engagements pris par les Membres en vue de réduire les émissions dues aux systèmes agricoles et alimentaires, de préserver la sécurité alimentaire pour aujourd'hui et demain, et d'accroître la séquestration du carbone. Nous prenons note du rôle de l'élimination du carbone, dans les secteurs où il est difficile de réduire les émissions et avec les garanties nécessaires.
10. **Nous saluons l'adoption du Cadre mondial de la biodiversité du Kunming-Montréal afin de stopper et d'inverser le déclin de la biodiversité d'ici à 2030, et nous soutenons sa mise en œuvre pleine et effective.** Nous reconnaissons l'importance d'une gestion durable et résiliente des océans et de l'eau. Les membres du Comité d'aide au développement (CAD) réitèrent leur engagement de donner effet à la Déclaration du CAD sur une nouvelle approche visant à aligner la coopération pour le développement sur les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Les membres du CAD s'efforceront d'arrêter une communauté de vues sur ce qui constitue une aide publique au développement (APD) « bénéfique à la nature » conformément au Cadre mondial de la biodiversité.
11. **Nous sommes déterminés à redoubler d'efforts pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD), notamment celui qui consiste à éradiquer la pauvreté, en cette étape cruciale de mi-parcours.** Nous œuvrerons à ce que le Sommet sur les ODD, qui se déroulera en septembre sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations Unies, aboutisse à des résultats qui profitent à tous, y compris aux plus pauvres et aux plus vulnérables. Nous réaffirmons l'importance de verdir les flux financiers et encourageons les avancées en faveur du développement durable, du climat, de la biodiversité et de la nature, notamment à travers les efforts déployés pour réformer les institutions financières internationales de sorte qu'elles soient plus efficaces et efficaces face à des défis de dimension mondiale. Nous rappelons les efforts déployés par la CCNUCC en faveur du financement de l'action climatique, notamment l'engagement au titre de l'objectif collectif auquel ont souscrit les pays développés de mobiliser 100 milliards USD par an jusqu'en 2025 en ce qui concerne les mesures concrètes d'atténuation et la transparence de leur mise en œuvre. Nous rappelons l'appel lancé dans le Pacte de Glasgow pour le climat de multiplier par deux, par rapport à 2019, le montant des fonds alloués à l'adaptation d'ici 2025, en vue de parvenir à un équilibre, dans le contexte de l'accroissement des ressources financières disponibles, entre l'atténuation et l'adaptation, et rappelons, à cet égard, l'article 9, paragraphe 4 de l'Accord de Paris. Pour atteindre ces objectifs, nous prenons acte de la nécessité de mobiliser des fonds auprès de toutes les sources disponibles et d'aligner les flux financiers publics et privés, notamment sur l'Accord de Paris, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et le Programme 2030.
12. **Nous sommes déterminés à encourager l'investissement dans des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes, notamment sur la base des Principes du G20 pour des investissements de qualité dans les infrastructures et dans le cadre du Partenariat du G7 pour les infrastructures mondiales et l'investissement.** Nous reconnaissons la nécessité de promouvoir des cadres stratégiques, comme la stratégie

Global Gateway, et l'importance d'encourager des approches innovantes pour attirer des investissements privés à l'appui des infrastructures, comme les dispositifs de certification du Réseau Blue Dot et FAST-Infra, et le Mécanisme des marchés de capitaux des Fonds d'investissement pour le climat (CCMM).

13. **Nous attachons une grande valeur au rôle de chef de file que l'OCDE joue avec constance pour ce qui est de promouvoir la libre circulation des données dans un climat de confiance et les flux transfrontières de données, et de fournir des analyses d'experts et des orientations pratiques au sujet de l'économie numérique,** à travers notamment la Déclaration sur un avenir numérique de confiance, durable et inclusif, et la Déclaration sur l'accès des pouvoirs publics aux données à caractère personnel détenues par des entités du secteur privé. Nous sommes déterminés à améliorer la résilience et la sécurité numériques de nos économies et nous adoptons la Recommandation sur la gouvernance de l'identité numérique, par laquelle est réaffirmée la nécessité de disposer de solutions d'identité numérique dignes de confiance et fiables, ancrées dans les valeurs démocratiques. Nous réaffirmons la pertinence de la Recommandation sur l'intelligence artificielle (IA) de 2019 et appelons l'OCDE à en soutenir la mise en œuvre à l'échelle mondiale, afin que l'IA, et notamment l'IA générative, continue d'alimenter l'innovation, et que ses applications soient conçues et utilisées de manière responsable, dans le respect des droits humains et des valeurs démocratiques. Nous reconnaissons l'importance des semiconducteurs en tant que technologie structurante, pilier de l'économie mondiale et nécessaire à l'activité de secteurs essentiels, et nous sommes déterminés à redoubler d'efforts pour renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement en semiconducteurs.
14. **La technologie est l'un des principaux moteurs de croissance, de prospérité et d'évolution de la société. Devant l'accélération du progrès technologique, la dépendance grandissante vis-à-vis de la technologie et l'instabilité géopolitique, nous sommes déterminés à façonner une technologie centrée sur l'humain et fondée sur les droits, qui renforce les valeurs fondamentales de l'OCDE.** Nous nous félicitons de la création du Forum mondial sur la technologie, plateforme de dialogue inclusif qui doit garantir que les technologies sont conçues, mises au point et déployées de manière éthique, durable et inclusive. Nous nous félicitons des technologies prioritaires initiales retenues technologies immersives, biologie de synthèse et technologies quantiques. Nous nous employons à saisir les possibilités et relever les défis, actuels et émergents, de la double transition, verte et numérique. Nous restons déterminés à instaurer des systèmes d'enseignement et de compétences équitables et à apporter un soutien à un plus grand nombre de femmes et de filles, y compris en les aidant à accéder au secteur STIM. Nous reconnaissons qu'il est essentiel de prévenir et combattre la violence fondée sur le genre favorisée par la technologie, pour permettre aux femmes de s'investir et de réussir pleinement dans l'économie numérique.
15. **Nous encourageons l'OCDE à continuer d'intégrer l'égalité des genres et l'inclusivité au cœur de ses analyses ainsi qu'à appliquer une perspective intersectionnelle à l'action publique, à la collecte de données et à leur analyse décomposée selon le sexe, l'âge, le handicap et la région.** Nous nous félicitons de la Contribution de l'OCDE à la promotion de l'égalité des genres, de la proposition de rapport phare sur l'égalité des genres, du Tableau de bord de l'OCDE sur les disparités entre les genres, et de la nouvelle initiative en matière de données sur le genre. Nous attendons avec intérêt l'élaboration d'examen des politiques en matière de genre et la création d'un Forum sur l'égalité des genres afin d'ancrer les pratiques optimales dans ce domaine.
16. Nous portons en haute estime le travail et l'engagement constants du Secrétariat de l'OCDE pour faire en sorte d'élaborer des normes internationales et de soutenir leur mise

en œuvre effective, de proposer des pratiques optimales et de dispenser des conseils reposant sur des données concrètes en matière d'action publique. Nous apprécions la collaboration positive et constructive instaurée avec Business at OECD (BIAC), la Commission syndicale consultative (TUAC), Youthwise et d'autres parties prenantes. Nous soutenons les efforts du Secrétaire général visant à accroître la pertinence de l'OCDE à l'échelle mondiale en collaborant avec d'autres groupements. Nous apprécions l'engagement dont il fait preuve à l'appui de la réforme de l'Organisation, en tenant dûment compte des recommandations de la prochaine évaluation externe indépendante. Nous soutenons également les efforts qu'il déploie pour faire en sorte, dans le respect des Statut, Règlement et Instructions applicables aux agents, que l'Organisation reste fidèle aux principes de parité, de diversité nationale, de transparence, de réactivité et de redevabilité vis-à-vis de ses Membres. Nous attendons de l'OCDE qu'elle apporte un soutien constant à l'élaboration de politiques meilleures pour une vie meilleure, et nous aide tous à assurer un avenir résilient.

## **Annexe aux Conclusions politiques de la RCM de 2023**

La Réunion du Conseil au niveau des Ministres :

- adopte les présentes Conclusions politiques de la Réunion du Conseil au niveau des Ministres de 2023, et :

### *s'agissant des instruments juridiques de l'OCDE :*

- se félicite du Point annuel sur l'établissement de normes à l'OCDE ;
- se félicite de la mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises ;
- adopte les Recommandations du Conseil sur l'assurance du respect des règles environnementales ; sur la lutte contre les soumissions concertées dans les marchés publics ; sur la promotion de l'équilibre entre les genres dans le secteur nucléaire ; sur les droits de la propriété intellectuelle et la concurrence ; sur les principes de gouvernance d'entreprise ; sur la politique de développement régional ; sur le financement des PME ; sur la gouvernance de l'identité numérique ; sur les normes internationales d'échange automatique de renseignements en matière fiscale ; ainsi que la Décision-Recommandation du Conseil concernant les mesures de prévention, de préparation et d'intervention applicables aux accidents chimiques, et la Décision du Conseil sur les Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises ;

### *s'agissant de l'adhésion et des Partenariats mondiaux :*

- se félicite de l'adoption du nouveau Cadre stratégique de l'OCDE pour la région indopacifique ;
- se félicite de l'état d'avancement des processus d'adhésion du Brésil, de la Bulgarie, de la Croatie, du Pérou et de la Roumanie ;
- se félicite du Rapport du Secrétaire général aux Ministres sur les relations mondiales ;
- se félicite du lancement du Programme-pays pour l'Ukraine ;
- se félicite des avancées accomplies au regard du Partenariat entre l'OCDE et l'Afrique ;
- se félicite de l'engagement de l'OCDE dans des processus internationaux tels que le G7, le G20, l'APEC, l'ANASE, l'Alliance du Pacifique et les Nations-Unies, et du soutien qu'elle leur apporte ;

### *s'agissant des projets phares :*

- se félicite des progrès accomplis avec la réunion inaugurale du Forum inclusif sur les approches d'atténuation des émissions de carbone (le Forum inclusif) et le nombre grandissant de ses membres, et encourage les pays, gros émetteurs inclus, à y adhérer en nombre ;
- se félicite de la création du Forum mondial sur les technologies ;
- se félicite de la Contribution de l'OCDE à la promotion de l'égalité des genres, de la proposition de rapport phare sur l'égalité des genres, du Tableau de bord de l'OCDE sur les disparités entre les genres de la nouvelle initiative en matière de données sur le genre, et déclare attendre avec intérêt l'élaboration d'examen des politiques en matière de genre et la création d'un Forum sur l'égalité des genres afin d'ancrer les pratiques optimales dans ce domaine ;

- se félicite de l'approbation de la contribution de l'OCDE à la promotion de marchés ouverts et d'un système commercial international fondé sur des règles en bon état de marche ;
- accueille avec satisfaction le Forum mondial de l'OCDE sur l'instauration de la confiance et le renforcement de la démocratie et attend avec impatience de le mettre davantage à contribution, notamment via son Centre de ressources sur la mésinformation et la désinformation ;

*s'agissant des publications :*

- prend note des Perspectives économiques de l'OCDE ;
- prend note du volume II du rapport « Pierre par pierre - Bâtir de meilleures politiques du logement » ;
- prend note du rapport intitulé « *Net Zero+: Climate and Economic Resilience in a Changing World* » ;
- prend note du chapitre principal de l'édition 2023 du Panorama des administrations publiques intitulé « Construire, renforcer et protéger : résilience démocratique en période de crises multiples » ;
- prend note des Orientations politiques sur l'atténuation des risques de flux financiers illicites (FFI) dans le commerce des produits pétroliers ;
- prend note du Tableau de bord des indicateurs de l'équité dans et par l'éducation ;
- prend note du rapport intitulé « Agir ensemble pour l'égalité des genres - Quelles priorités ? » ;
- prend note des Perspectives mondiales des plastiques de l'OCDE : Scénarios d'action à l'horizon 2060 ;
- prend note de l'Examen de l'OCDE des pêcheries 2022 ;
- prend note du document intitulé « *Assessing biodiversity-related financial risks: Navigating the landscape of existing approaches* ».

\*\*\*

**La Réunion du Conseil au niveau des Ministres est par ailleurs informée des conclusions des réunions suivantes organisées sous sa supervision :**

- Réunion du Comité de l'agriculture au niveau ministériel sur le thème « Des systèmes agricoles et alimentaires durables dans un environnement en mutation : Des enjeux communs et des solutions porteuses de transformations » (3-4 novembre 2022, OCDE, Paris) ;
- Réunion du Comité de la gouvernance publique au niveau ministériel sur le thème « Instaurer la confiance et renforcer la démocratie » (18 novembre 2022, Luxembourg) ;
- Réunion du Comité des politiques d'éducation au niveau ministériel sur le thème « Rebâtir une société inclusive et équitable au moyen de l'éducation » (7-8 décembre 2022, OCDE, Paris) ;
- Réunion du Comité de la politique de l'économie numérique au niveau ministériel sur le thème « Impulser une relance et une croissance économique de long terme fondées sur un avenir numérique de confiance, durable et inclusif » (14-15 décembre 2022, île de la Grande Canarie, Espagne) ;
- Réunion sur la conduite responsable des entreprises au niveau des Ministres sur le thème « Promotion et soutien à la conduite responsable des entreprises dans l'économie mondiale » (14-15 février 2023, OCDE, Paris).

**La Réunion du Conseil au niveau des Ministres attend par ailleurs avec intérêt les conclusions des réunions suivantes organisées sous sa supervision :**

- Réunion du Comité sur les PME et l'entrepreneuriat au niveau ministériel sur le thème « Gérer les chocs et les transitions : Adapter les politiques des PME et de l'entrepreneuriat aux défis de demain » (27-28 juin 2023, OCDE, Paris) ;
- Réunion du Comité de la santé au niveau ministériel sur le thème « Des politiques meilleures pour des systèmes de santé plus résilients » (23 janvier 2024, OCDE, Paris) ;
- Réunion du Comité de la politique scientifique et technologique au niveau ministériel sur le thème « Politique de la science et de la technologie 2025 : permettre des transitions vers davantage de durabilité grâce à la science, aux technologies et à l'innovation » (24-26 avril 2024, lieu à confirmer).

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

